

Une maison de cette dimension d'ailleurs ne serait d'aucune utilité à Plozévet car c'est un fait bien avéré, on n'y a pas de zèle pour l'instruction.

Nous croyons donc, Monseigneur, que le nombre des élèves même des deux sexes, ne dépasserait pas 60 à 70, du moins pour les premières années. Nous avons comme preuve l'école des garçons dont le nombre n'a jamais dépassé 30 à 35.

Cela tient à deux causes :

1° Les père et mère de famille ne savent pas lire et sont par-là, très indifférents à l'instruction de leurs enfants.

2° A Plozévet, la plupart sont domaniers et très peu aisés et dès lors les enfants de 10 à 12 ans sont utilisés soit à la garde du bétail, soit à d'autres occupations en rapport avec leurs forces.»



Le recteur fit acheter la statue de la Vierge qui fut érigée en 1867 sur la "montagne" de Lesplozévet.

Sa devise est :

"Posuerunt me custodem"

pouvant se traduire par

"Ils ont fait de moi leur gardienne".

Cf la gazette n°21.



Février 2022, IPNS

Pour nous écrire ou nous rejoindre : plozevet.hp@free.fr

Tous les numéros peuvent être téléchargés sur ces sites :

Site d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/publications.html>

Blog d'Histoire et Patrimoine : <http://plozevet.hp.free.fr/Blog/>

Page 4



Histoire et Patrimoine raconte : Autrefois à Plozévet... N°39

Les femmes de Plozévet de 1793 à 1860.



1 - La femme au XVIII° siècle.

ci-contre :

Les Taolennou ou tableaux de mission, furent créés au 16ème siècle en vue d'une reconquête spirituelle chez une population la plupart du temps illettrée. Ils furent remis au goût du jour au début du 20ème siècle avec une image plus moderne. Initialement peints sur des peaux de moutons, ils s'inspirent des Sept péchés capitaux.

En 1789, la femme du peuple était exclue de la société civile et n'avait pas accès à l'éducation, ses journées se résumaient aux tâches domestiques, à la garde des enfants et au travail.



Marie Olympe de Gouges.

Femme de lettres française, devenue femme politique et polémiste, elle publie en 1791 "La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne" où elle prône aussi l'émancipation féminine au travers de l'égalité entre les sexes.

Elle y déclare : "une femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune".

Elle sera l'une des premières féministes françaises... Ironie du sort, elle montera sur l'échafaud en 1793, pour avoir soutenu les Girondins.

Page 1

**2 - Relevé par Plozerche
dans "Le Moniteur Universel" du 30 octobre 1793**

"Quel est le caractère propre à la femme ?

Les mœurs et la Nature même lui ont assigné ses fonctions : commencer l'éducation des hommes, préparer l'esprit et le cœur des enfants aux vertus publiques, les diriger de bonne heure vers le bien, élever leurs âmes et les instruire dans le culte politique de la liberté ; telles sont leurs fonctions après les soins du ménage ; la femme est naturellement destinée à faire aimer la vertu. Quand elles auront remplis tous ces devoirs, elles auront bien mérité de la patrie.

Sans doute il est nécessaire qu'elles s'instruisent elles-mêmes dans les principes de la liberté, pour la faire chérir à leurs enfants ; elles peuvent assister aux délibérations des sections, aux discussions des sociétés populaires ; mais faites pour adoucir les mœurs de l'homme, doivent-elles prendre une part active à des discussions dont la chaleur est incompatible avec la douceur et la modération qui font le charme de leur sexe ? [...]

L'honnêteté d'une femme, permet-elle qu'elle se montre en public et qu'elle lutte avec les hommes, de discuter à la face d'un peuple sur des questions d'où dépend le salut de la République. En général, les femmes sont peu capables de conceptions hautes et de méditations sérieuses ; et si chez les anciens peuples, leur timidité naturelle et la pudeur ne leur permettaient pas de paraître hors de leur famille, voulez-vous que dans la République française on les voit venir au barreau, à la tribune, aux assemblées politiques comme les hommes ; abandonnant et la retenue, source de toutes les vertus de ce sexe, et le soin de leur famille."

**3 - Chez nous vers 1860,
d'après les courriers du recteur Mathieu Clévarec.**
(archives de la mairie)

Mathieu Clévarec fut recteur de 1858 à 1872. Il avait déjà été vicaire de 1839 à 1841, lorsque Guillaume Le Louët était recteur. Il a laissé de nombreuses lettres qui nous renseignent sur le climat social à Plozévet à cette époque.

(Cf. le site de Plozerche, les archives de la mairie de Plozévet et le document "Foi et laïcisme" de M.C. Gasnault-Beis, publié lors de l'enquête des années 1960.)

Le 8 novembre 1860, le recteur écrit au préfet pour défendre son idée de faire venir à Plozévet des sœurs de charité en lieu et place de l'instituteur M. Deroff dont les résultats sont peu satisfaisants.

Dans son courrier il s'inquiète de "l'immoralité" des femmes à Plozévet et de leur manque de modestie (!) :

«J'ose encore aujourd'hui faire un nouvel appel à votre bienveillance pour une œuvre d'une plus haute importance, c'est relativement à une maison d'école que la commune voudrait bâtir ; mais comme l'école dirigée depuis plusieurs années par un instituteur n'a pas jusqu'à présent de résultats, toute la population fait des vœux en faveur de deux sœurs de charité, une pour une école mixte et une autre pour voir les malades indigents.

Je crois qu'une école dirigée par une sœur de charité serait un avantage appréciable surtout pour l'instruction des petites filles qui sont aujourd'hui totalement abandonnées, or cet abandon et cette ignorance en sont la principale cause.

Il est à votre connaissance sans doute, M. Le préfet, que la femme à Plozévet est beaucoup plus désordonnée que l'homme et plus que lui peut-être, livrée au vice dégradant de l'ivrognerie ; or ce vice, surtout chez la femme, mène directement à l'immoralité et à des désordres sans nombre.

Par suite de cette démoralisation (perte de moralité) l'éducation des enfants est totalement négligée, les ménages sont en désordre et par suite, ce malaise pèse sur presque toute la population. Je vois donc, M. Le préfet, que le moyen le plus efficace de moraliser peu à peu cette malheureuse population, ce serait de commencer par la femme et lui donner de bonne heure des principes de modestie et d'économie.

Une autre plaie existe à Plozévet, outre un assez grand nombre de mendiants, il existe un assez grand nombre voisins de la mendicité ; la soude n'a que manquer une année et voilà 4 à 500 pauvres de plus. »

En juin 1861, Mathieu Clévarec écrit à l'évêché, pour défendre l'idée d'une école mixte, gérée par des religieuses :

*« Monseigneur,
J'ai déjà eu l'honneur d'entretenir votre grandeur du projet relatif à une institution de sœurs à Plozévet pour la direction d'une école mixte. Le conseil municipal a adressé à M. Le Préfet deux délibérations à cet égard.*

M. le Préfet qui désire vivement cette institution s'est empressé d'expédier les pièces au ministère, mais son influence, vu le chiffre de la population et le nouveau décret relatif aux nouvelles maisons de l'école veut bien accorder l'autorisation d'une école mixte ; mais M. le ministre appuyé sur la loi demande une maison tellement spacieuse que la commune se trouve dans l'impossibilité de faire face à cette dépense même avec la subvention de l'Etat.